

Image not found or type unknown



Lieu de rsidence et de divorce

Par **lilichat**, le **21/05/2012** à **21:30**

Bonjour,rn, rnmon mari et moi souhaitons divorcer a l'amiable. rnnous residons actuellement dans le 04. rnnotre maison est vendue en juillet 2012. rnje vais resider avec les enfants par la suite (a partir de juillet) dans le 05. j'ai un bail a partir du 1er juillet.rn j'aimerais que le divorce soit jugé dans le 05. rnpuis je déposer dès maintenant, une demande d'aide juridictionnelle et commencer la procedure, dans le 05?rn merci de votre reponse.